

PLUS JAMAIS ÇA !

Jeu-di dernier une collègue a tenté de mettre fin à ses jours à son domicile. Cet acte dramatique n'est malheureusement pas le premier. Les cas de souffrance au travail se multiplient. La direction doit enfin prendre conscience du malaise généralisé et changer ses méthodes de « management ».

Une tentative de suicide est toujours un acte aux causes multiples. Il n'est donc pas question ici d'exploiter cet événement dramatique qui nous a tous bouleversés. Mais d'exprimer notre indignation sur l'attitude de la direction envers notre collègue, qui était convoquée jeu-di 19 septembre à un entretien préalable pouvant conduire à son licenciement. Un élu devait l'accompagner.

Dès que nous avons eu connaissance de son geste, nous avons demandé l'abandon de la procédure de licenciement, qui est acé, et un rendez-vous avec la direction générale et la convocation immédiate d'un CHSCT extraordinaire.

Des « chefs » ont reçu un débriefing lundi midi. Une psychologue, pour les salariés qui le souhaitaient, était dans

les locaux mardi et mercredi matin. La direction a refusé qu'un message signalant la présence de ce médecin figure dans l'intranet ou de faire passer l'information en interne.

A notre demande, mercredi matin, une délégation a été reçue par Pierre Rlandet, assisté de Philippe Pouzeratte. La rencontre a été tendue. Les élus ont exigé que la direction prenne des mesures immédiates (arrêt des procédures disciplinaires sur les salariés en mi-temps thérapeutique, arrêt des procédures de licenciement de salariés revenant de longs arrêts maladie, changement drastique des méthodes de management, recours à des CDD en cas de surcharge de travail...) et mènent des actions dès à présent visant à réduire la souffrance au travail.

Nous attendons du concret !

Nous appelons les salariés en souffrance ou témoins de souffrances au travail à contacter leurs élus (délégués du personnel, CHSCT et comité d'entreprise).